

## **BNP Paribas, La Banque Postale, Cofidis et Oney publient un rapport pour identifier les freins et proposer des solutions concrètes au financement de l'économie circulaire**

Paris, le 15 octobre 2025 – Les institutions financières ont un rôle significatif de facilitatrices à jouer dans la transition vers une économie circulaire. Cependant, elles se heurtent à de nombreux freins tels que le manque d'historique et d'outils adaptés pour appréhender les retombées financières ou encore les risques spécifiques des modèles circulaires. Afin de répondre à ces enjeux, Circul'R et les membres de la Coalition "Finance Circulaire" - BNP Paribas, La Banque Postale, Oney et Cofidis - publient aujourd'hui le rapport "Financement de l'économie circulaire : freins et opportunités rencontrés". Fruit d'une année de travaux pilotés par Circul'R, ce rapport dresse un état des lieux des principaux défis de financement et propose des leviers concrets pour les surmonter. Forte de ces enseignements, la coalition se donne désormais pour ambition de réunir de nouveaux acteurs pour identifier des projets d'économie circulaire pertinents à financer par ces institutions, notamment sur des sujets comme l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), le réemploi et les matériaux critiques.

### **LE RÔLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DANS LA TRANSITION CIRCULAIRE**

L'économie circulaire est un modèle qui vise à préserver les ressources naturelles, limiter la production de déchets, réduire les émissions de CO2 et préserver la biodiversité. Selon une étude de l'INEC, 85% des industriels la considèrent comme une véritable opportunité pour améliorer leur compétitivité et développer de nouveaux marchés<sup>1</sup>. Son essor est renforcé par un cadre réglementaire de plus en plus structurant (loi AGECE, taxonomie, SFDR, CSRD) et par la pression croissante sur l'accès aux ressources et la volatilité des coûts des matières premières.

Les institutions financières ont un rôle significatif à jouer pour accélérer l'adoption et le passage à l'échelle de ces modèles, en **orientant les investissements** vers des entreprises et des projets circulaires, en **fournissant des prêts spécifiques** pour ces initiatives et en **développant des instruments financiers innovants** favorisant la circularité.

### **DES FREINS FINANCIERS ET STRUCTURELS À LEVER**

Depuis le début de ses travaux en septembre 2024, la coalition a étudié sept modèles d'affaires circulaires afin d'identifier les leviers à activer pour renforcer leur financement : la location longue durée d'équipements électroménagers, le réemploi des emballages, la réparation et le reconditionnement, le retrofit automobile, le réemploi des matériaux de construction, la location de vélos et les symbioses industrielles. Le rapport met ainsi en lumière trois axes d'amélioration principaux :

- **Adapter les financements à la rentabilité différée** : les modèles circulaires basés sur l'usage (location, abonnement, etc.) génèrent des revenus diffus dans le temps. Ce décalage crée un besoin en fonds de roulement important qui nécessite un financement

---

<sup>1</sup> Pivoter vers l'industrie circulaire - [Institut National de l'Economie Circulaire](#) - Avril 2021

complémentaire aux financements classiques, généralement conçus pour des modèles d'achat immédiat. Le rapport préconise de développer des instruments financiers capables de couvrir ce décalage de trésorerie et d'intégrer les spécificités de la circularité dans la structuration des financements.

- **Mieux anticiper la valeur résiduelle des actifs circulaires** : la difficulté à estimer la valeur de certains actifs en fin de cycle, surtout sur des marchés en cours de structuration comme celui des produits électroménagers, rend difficile leur évaluation. Le rapport recommande de travailler sur des méthodes d'évaluation adaptées, permettant de mieux anticiper et fiabiliser la valeur des actifs circulaires pour sécuriser les financements.
- **Réviser les outils d'évaluation du risque** : les projets circulaires (réemploi, logistique inversée, réparation, etc.) manquent de données historiques et d'indicateurs spécifiques. Cette absence de données conduit à une surestimation des risques et limite l'accès aux financements. Le rapport propose d'élaborer des critères et indicateurs dédiés pour intégrer les spécificités de ces modèles dans les grilles d'analyse des acteurs financiers.

Ces constats illustrent la nécessité de faire évoluer les mécanismes financiers pour accompagner la transition vers une économie circulaire.

## DEUX CAS D'USAGE PRIORITAIRES POUR TESTER LES SOLUTIONS

Parmi les sept modèles étudiés, deux cas d'usage ont été retenus comme prioritaires. Ce choix s'explique par trois critères majeurs : **un impact environnemental tangible, un potentiel de marché significatif et des freins financiers représentatifs** des difficultés rencontrées par d'autres modèles circulaires. Ces deux cas ont bénéficié d'une analyse approfondie pour identifier des solutions concrètes, grâce au soutien d'experts et d'acteurs clés des chaînes de valeurs des secteurs concernés :

- **La location longue durée d'équipements électroménagers** : ce modèle contribue à allonger la durée de vie des appareils et réduit les déchets, mais reste freiné par la difficulté à modéliser la rentabilité, l'incertitude sur la valeur résiduelle et les besoins en trésorerie liés à la logistique de retour. Pour y répondre, le rapport recommande le développement de modèles B2B2C (bailleurs, résidences étudiantes), la mise en place d'assurances liées à l'usage, le financement d'infrastructures de réparation, la conception de produits robustes et réparables et une meilleure analyse du risque grâce au partage de données.
- **Le réemploi des emballages (consigne)** : ce modèle bénéficie d'un cadre réglementaire favorable et d'une demande croissante<sup>2</sup>. Pour accélérer son déploiement, le rapport identifie plusieurs leviers : financement d'acteurs mutualisant les emballages standardisés, mise en place de contrats à impact, leasing des équipements de collecte et de lavage pour réduire les coûts d'entrée.

Selon Jules Coignard, co-fondateur de Circul'R, *“Ce rapport démontre la force du travail collectif : en réunissant institutions financières, entreprises et experts, nous avons pu identifier des freins concrets et proposer des solutions pragmatiques pour les dépasser. Notre ambition est de poursuivre ce dialogue et cette coopération pour transformer ces pistes en actions. C'est ce que nous nous attachons à faire dans les prochains mois en travaillant à l'identification de projets*

<sup>2</sup> En 2023, 2,4 milliards d'emballages réemployés ont été mis sur le marché en France (2,22 % du total) - [Bilan annuel du réemploi des emballages](#) : données 2023, ADEME, 2024

*d'économie circulaire pertinents à financer par ces institutions, notamment sur des sujets comme l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), le réemploi et les matériaux critiques.”*

[Lien vers le replay du webinaire](#)

[Lien vers le rapport](#)

**Contact presse**

Sara Bonnet - sara.bonnet@circul-r.com - 06 08 68 56 83

**A propos de Circul'R**

Cicul'R est née d'une conviction : pour permettre à notre économie de respecter les limites planétaires, nous devons radicalement revoir nos modes d'approvisionnement, de production, de distribution et de consommation afin de les inscrire dans une dynamique circulaire. Pour ce faire, la collaboration entre tous les maillons de la chaîne de valeur est indispensable. Circul'R crée les conditions de cette collaboration en permettant aux acteurs économiques (grandes entreprises, collectivités, institutions...) de co-construire des solutions de long terme avec leur écosystème (fournisseurs, distributeurs, concurrents, porteurs de solutions...) grâce à la constitution de coalitions d'action ou de réflexion.